



# INFO WICKHAM

Dans ce numéro :

<i>Rapport sur la situation financière</i>	2 - 3 - 4
<i>Conseil en bref...</i>	5 - 6 - 7
<i>Avis publics</i>	8
<i>Avis publics Défi climat</i>	9
<i>Comités du conseil</i>	10
<i>Comité consultatif d'urbanisme</i>	
<i>Formulaire taxes non résident</i>	11

### **Et plus...**

La grande Guignolée  
Samedi 4 décembre 2010

Formulaire d'inscription pour la Fête de Noël des enfants  
Dimanche 5 décembre 2010

Formulaire pour remboursement de taxes de non résident

Carnaval des générations  
21 - 22 - 23 janvier 2011

## **INVITATION SPÉCIALE**

### *Municipalité de Wickham*

*Madame, Monsieur,*

*Dans la poursuite de l'amélioration du cœur de notre municipalité, vous êtes invités à une rencontre d'échanges concernant certains travaux à venir. Plus particulièrement, le secteur de l'intersection rue Principale et rue Blanchard sera au cœur des discussions.*

*L'aménagement d'un espace-parc et la réorganisation d'une aire de stationnement retiendront notre attention.*

**Lundi 29 novembre 2010**

**19h30**

**Centre communautaire**

**893, rue Moreau**

*Votre présence et vos observations sont importantes, au plaisir de vous y rencontrer.*



# Rapport sur la situation financière

## MUNICIPALITÉ DE WICKHAM RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je me dois comme mairesse de vous dresser la situation financière de la municipalité.

### 1- En 2009

Au 31 décembre, le rapport du vérificateur nous montre les résultats suivants:

- surplus accumulé non affecté	327 335.00
- investissement net dans les éléments d'actif à long terme	5 554 188.00
- endettement total net à long terme	2 137 092.00
- un fonds de roulement autorisé	350 000.00

### 2- En 2010

#### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Les revenus et les dépenses de fonctionnement au 31 décembre devraient être les suivants:

#### A) REVENUS

- taxes sur la valeur foncière	1 488 098.57
- taxes sur une autre base	577 164.68
- paiement tenant lieu de taxes	17 027.01
- transferts	154 726.00
- services rendus	210 973.25
- imposition de droits	128 601.44
- amendes et pénalités	2 611.50
- intérêts	30 893.89
- autres revenus	1 150.00
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 611 246.34</b>

#### B) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- administration <i>(conseil municipal, application de la loi, gestion financière et administrative, greffe, évaluation, autres)</i>	483 566.60
- sécurité publique <i>(police, protection contre les incendies, sécurité civile, autres)</i>	374 712.79
- transport <i>(voirie municipale, enlèvement de la neige, éclairage des rues, circulation et stationnement)</i>	465 597.43
- hygiène du milieu <i>(purification et traitement de l'eau potable, réseaux de distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées, réseaux d'égouts, déchets domestiques - collecte, transport et élimination ; matières secondaires - collecte, transport et traitement, vidange des fosses septiques, cours d'eau)</i>	351 238.92
- santé et bien-être <i>(logement social, autres)</i>	27 733.98
- aménagement, urbanisme et développement <i>(aménagement, urbanisme et zonage, promotion et développement économique, rénovation urbaine, autres)</i>	78 983.97
- loisirs et culture <i>(centre communautaire, patinoire, parcs et terrains jeux, bibliothèque, autres)</i>	260 614.27
- frais de financement <i>(dette à long terme - intérêts et autres frais)</i>	107 772.91
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 150 220.87</b>

**Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales** 461 025.47

#### C) CONCILIATION À DES FINS FISCALES

- financement - remboursement de la dette à long terme	255 968.91
- affectations aux activités d'investissement <i>(défibrillateur - premiers répondants, réfection rue Principale, luminaires de rues, travaux routiers 7<sup>e</sup> rang, puits à colmater, usine de filtration système de télémétrie, piste cyclable, Parc Wickhami jeux, centre communautaire - ameublement et équipement de bureau, Médiathèque)</i>	216 748.35
<b>TOTAL DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS</b>	<b>472 717.26</b>

- excédent de fonctionnement affecté	115 986.75
- excédent de fonctionnement affecté, remboursement fonds de roulement	-49 451.52
<b>TOTAL EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉ</b>	<b>66 535.23</b>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ** 54 843.44

À noter qu'un rapport complet peut être obtenu par les personnes intéressées à l'Hôtel de Ville selon les tarifs en vigueur.

# Rapport sur la situation financière (suite)

## ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

### A) Revenus

<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>0.00</b>
--------------------------	-------------

### B) CONCILIATION À DES FINS FISCALES

#### IMMOBILISATIONS

• administration générale	28 194.42
• sécurité publique	4 466.00
• transport	564 569.05
• hygiène du milieu	141 541.94
• loisirs et culture	189 562.96
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>928 334.37</b>

### C) FINANCEMENT

• financement à long terme	493 229.00
----------------------------	------------

*(travaux routiers 7e rang, Médiathèque, zone de protection autour puits A et B)*

• affectations aux activités de fonctionnement	216 748.35
• excédent accumulé non affecté	190 554.42
• excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	27 802.60
<b>TOTAL DU FINANCEMENT, AFFECTATION ET EXCÉDENT</b>	<b>928 334.37</b>

<b>EXCÉDENT (DEFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0.00</b>
--	-------------

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

rémunération de la mairesse	13 770.00
allocation de dépenses de la mairesse	6 885.00
rémunération par conseiller	4 590.00
allocation de dépenses par conseiller	2 295.00
rémunération des représentants à la MRC de Drummond	2 385.74
allocation de dépenses des représentants à la MRC de Drummond	1 192.87

## LISTE DES CONTRATS POUR LA PÉRIODE DU 29 OCTOBRE 2009 AU 1er NOVEMBRE 2010 COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ AINSI QUE LA LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 2 000 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000 \$

Pavage et enduits S.M. - scellement des fissures	29 126.25
Construction DJL Inc. - réfection rue Principale	320 218.15
Construction DJL Inc. - réparation des rues et des chemins d'asphalte	67 961.25
Construction DJL Inc. - achat de pierre concassée	19 923.91
Construction DJL Inc. - repavage de la piste cyclable	8 379.79
Construction DJL Inc. - travaux de réhabilitation du 7e Rang - transaction avec DJL inc.	279 989.56

# Rapport sur la situation financière (suite)

## RÉALISATIONS 2010

### Les principales réalisations de l'an 2010:

#### Administration

- Remplacement de trois ordinateurs et du serveur informatique
- Acquisition d'un photocopieur qui permet l'impression couleur des pages couvertures de votre Info Wickham

#### Sécurité publique

- Recrutement et formation de personnes pour former une équipe de premiers répondants
- Mise sur pied d'un Comité bon voisin bon oeil

#### En transport

- Investissement des sommes nécessaires pour l'entretien de nos chemins
- Pose de pierre concassée sur une section d'environ 600 mètres dans le 11e rang en direction de Lefebvre
- Signature d'une transaction avec Construction DJL inc. concernant les travaux de réhabilitation à exécuter sur le chemin du 7e rang cet automne ou en mai 2011
- Début des travaux de réfection de l'égout pluvial sur la rue Principale dans le secteur urbain

#### En hygiène du milieu

- Engagement d'Anne-Marie Pagé comme responsable/opératrice des usines
- Acquisition d'une bande de terrain afin de créer une zone de protection autour des puits A et B

#### En santé et bien-être

- Engagement de Nathalie Rousseau comme agente de projet pour élaborer la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA)

#### En aménagement, urbanisme et développement

- Engagement d'Anne-Marie Pagé comme inspectrice en bâtiment

#### En loisirs et culture

- Travaux de rénovation en cours du centre communautaire
- Demande de subvention pour la construction d'un local des patineurs
- Demande de subvention pour la phase 2 de la Médiathèque

## EN 2011

Cette année l'élaboration budgétaire s'amorce différemment. Nous devons tenir compte des nouvelles exigences en matière d'attribution de contrats ce qui aura des impacts sur nos méthodes de planification. Les changements ne seront pas dramatiques mais il y aura des délais supplémentaires à prévoir qui devront se refléter dans la planification des dépenses. Pour bien se familiariser à l'ensemble des obligations associées à la gestion de contrats qui découlent du projet de loi no. 76, les élus et le directeur général ont eu de la formation sur le sujet.

Une attention spéciale devra être portée sur l'ensemble des nouvelles obligations pour la confection du budget en vue de la prochaine année financière ainsi qu'au plan triennal d'immobilisations. Le plan triennal d'immobilisations permet de prévoir à l'avance les dépenses majeures

des prochaines années et de mieux coordonner les acquisitions. Il faut s'assurer que l'administration municipale offre des services de qualité qui répondent à vos besoins. Il sera possible dès l'an prochain d'acquiescer vos comptes de taxes en six versements.

Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens, la municipalité formera un comité pour l'élaboration d'une politique familiale municipale et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour permettre une appropriation des initiatives « familles » et « aînés » par la municipalité. Pour mieux assurer la sécurité de notre population, un service de premiers répondants a été mis sur pied et ceux-ci répondront aux appels d'urgence à compter de 2011. Le comité de protection du voisinage Bon voisin Bon oeil poursuivra ses démarches principalement axées sur la prévention pour améliorer la qualité de vie et le sentiment de sécurité des citoyens. Nous avons débuté notre plan de sécurité civile et nous terminerons son élaboration au cours de la prochaine année pour assurer la protection des citoyens de la municipalité en cas de sinistre.

La municipalité est préoccupée par le développement durable tout en conciliant le respect de l'environnement, les apports économiques et la responsabilité sociétale. La vraie valeur du développement durable se retrouve dans l'action, il faut aller au-delà des mots et se concentrer sur les réalisations. C'est une façon de travailler qui met en équilibre les notions de protection de l'environnement, de bien-être social et de création de richesses.

Au cours de l'année, il y aura possibilité de branchement internet haute vitesse par satellite pour notre milieu rural. Cette technologie s'avère un service essentiel pour le développement de notre communauté.

Un réseau routier de qualité sera toujours une priorité majeure pour notre municipalité tout en respectant les budgets pour la réalisation de projets. Nous avons déposé dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec nos priorités pour les années 2010-2013. Les travaux de réfection de la rue Principale se poursuivront également au cours de la prochaine année. L'identification de Wickham à la sortie 157 sur l'autoroute Jean Lesage fera partie de l'un des dossiers prioritaires à suivre rigoureusement auprès du ministère des Transports du Québec.

Les membres du conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2011 lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra lundi le 20 décembre 2010 à 19h00 à la salle du conseil située au 893, rue Moreau.

Je tiens à remercier toutes et tous les employés municipaux pour leur excellent travail et leur implication pour les services rendus à notre municipalité. Merci à nos nombreux bénévoles qui oeuvrent dans divers organismes de notre municipalité, quel beau travail accompli pour les gens de chez nous.

Je remercie également toutes et tous les élus municipaux pour leur collaboration à tous les niveaux au sein de notre municipalité. Nous travaillerons de concert pour assurer la prospérité de notre municipalité pour les années à venir. À cet égard, nous avons besoin de votre contribution.



Carole Côté  
Mairesse

## ***Le conseil en bref..***

### **Extraits de la séance extraordinaire du 18 octobre 2010**

La mairesse Carole Côté informe les conseillers que Construction DJL inc. a effectué sans frais les travaux de réparation du pavage sur la rue Blanchard et le chemin du 10e rang.

La Municipalité de Wickham reconnaît, par la présente, que l'assiette d'une partie de la rue Timmons reliant la rue Principale à la rue St-Jean n'est plus affectée à l'utilité publique et, qu'en conséquence, le conseil autorise l'aliénation de cette partie de la rue Timmons à Gestion Mathieu Inc. (Rosaire Mathieu Inc.).

Le Conseil municipal autorise la Municipalité de L'Avenir à faire préparer par Martel, Brassard, Doyon au nom des municipalités participantes la politique de gestion contractuelle pour le prix fixe de 1 200 \$ taxes en sus qui sera répartie en part égale par la Municipalité de L'Avenir aux municipalités participantes.

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 et s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle, approuve le contenu et autorise l'envoi de la programmation des travaux au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

En septembre 2008, DJL a effectué des travaux de réhabilitation du 7e Rang dans la Municipalité de Wickham. Le 9 octobre 2009, Wickham a expédié à DJL une mise en demeure, relativement à des problèmes au niveau de la surface de roulement affectant les travaux. Les parties, au cours des derniers mois, en sont venues, sans admission de responsabilité, mais dans le seul but d'éviter un procès, à un règlement complet total et final. La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la transaction intervenue entre les parties et à autoriser par ce fait l'exécution de travaux correcteurs.

Le Conseil autorise l'envoi d'un sondage à tous les propriétaires du secteur composé des rues Lyne, Gratien, José, Beaudoin, Brigitte et Pierre-Luc, du secteur composé des rues France, Guy, Lise, Normand et Blanchard et du secteur composé de la rue Hébert avec enveloppe affranchie de retour sur la possibilité de prolonger le réseau d'aqueduc et d'égout dans chacun de ces secteurs et de divulguer les résultats lors d'une assemblée publique qui se tiendra à une date à être confirmée.

Avec la subvention du Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond pour des travaux d'amélioration au centre communautaire, les services de Planchers Jacques Guay sont retenus pour sabler à fond et appliquer deux couches de vernis avec durcisseur sur le plancher de la salle St-Jean du centre communautaire et ceux de Plomberie P. Lampron sont retenus pour exécuter les travaux de plomberie dans les chambres de bain du centre communautaire. De plus, suite au rapport concernant l'ouverture des soumissions pour la fourniture de tables et de chaises au centre communautaire, le contrat est adjugé à Alpha-Vico Inc.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet d'acheter de Peinture Préfontaine inc. le tapis pour remplacer celui du podium de la salle St-Jean du centre communautaire.

Il est aussi résolu de demander à la FADOQ Club de Wickham l'autorisation d'utiliser leur local pour les patineurs au cours de l'hiver 2010-2011.

### **Extraits de la séance ordinaire du 1er novembre 2010**

Les procès-verbaux des séances du 4 et du 18 octobre 2010 sont adoptés.

Conformément à la loi, le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport des dépenses autorisées en vertu du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ainsi que par résolution du Conseil. Le total est de 406 963.82 \$.

Le paiement des dépenses incompressibles (règlement numéro 2007-12-644) et/ou préalablement autorisées par le conseil totalisent la somme de 134 754.52 \$.

La rémunération versée pour la période du 1er au 31 octobre 2010 est de 33 517.90 \$

Les factures à payer au montant de 195 023.51 \$ sont adoptées.

La liste de contrôle des amendements budgétaires pour l'année 2010 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » montrant les revenus et les dépenses au 27 octobre 2010 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2010 montrant un surplus de 54 843.44 \$ sont adoptés.

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil du nombre et du type de plaintes reçues pour la période du 29 septembre 2010 au 26 octobre 2010.

- une (1) plainte « animaux »
- une (1) plainte « autres »

La mairesse Carole Côté, la conseillère Raymonde Côté, le conseiller Michel Tardif et la conseillère Chantal Giroux déposent leurs déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

Le Conseil effectue la nomination des conseillers comme représentants sur les différents comités.

Les conseillers sont nommés pour agir comme maire suppléant pour des termes de 2 mois chacun à partir du mois de novembre 2010.

Une résolution est adoptée à l'effet que le maire suppléant soit autorisé à siéger aux séances de la MRC de Drummond en cas d'incapacité ou d'absence de la mairesse.

La mairesse Carole Côté dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'exercice financier 2010 et sur les prévisions pour l'année 2011 qui sera publié dans l'Info Wickham du mois de novembre 2010 et dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca).

Une résolution est adoptée à l'effet de fixer la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2010 au lundi 20 décembre 2011 à 19h00 à la salle du conseil située au 893, rue Moreau.

Le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune. Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié dans l'Info Wickham du mois de novembre 2010 et dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca).

Les documents et archives devant être classés conformément au calendrier de conservation approuvé par les Archives nationales du Québec, les services de Maryse Deslandes, archiviste, sont retenus pour l'année 2011.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet d'organiser le souper de Noël des employés et des élus dans le cadre d'un 5 à 7 qui se tiendra au centre communautaire le 15 décembre 2010 et de retenir les services de Jacques Laflamme Traiteur enr. pour la préparation du buffet froid.

Attendu que Défi Climat est la plus vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation gratuite pour la lutte aux changements climatiques à l'échelle du Québec qui offre une diversité d'outils de communication prêts à utiliser, les élus décident d'inscrire la Municipalité de Wickham à la campagne 2011 et

## *Le conseil en bref..*

d'autoriser la publication dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) et dans l'info Wickham des outils de communication pour inciter notre population et nos entreprises à s'inscrire.

Le service des incendies a répondu à deux (2) appels pour la période du 29 septembre 2010 au 27 octobre 2010.

Une rencontre sera organisée avec les Municipalités de Durham-Sud, L'Avenir et Lefebvre pour étudier la possibilité de conclure une entente intermunicipale sur les services de prévention étant donné que le schéma de risques en sécurité incendie entrera en vigueur au cours de l'année 2011 et qu'un programme d'inspection préventive des risques doit être élaboré et mis en place et qu'un regroupement de municipalités permettrait à ces dernières d'engager une personne qualifiée pour l'application du programme d'inspection préventive des risques.

La Municipalité de Wickham avise la MRC de Drummond qu'elle a un intérêt de participer à une entente relativement à l'utilisation d'une remorque fermée spécialement aménagée pour être utilisée lors d'incendie ou autres sinistres impliquant des matières dangereuses, le tout tel que proposée par la Ville de Drummondville.

Le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du 11e rang direction Lefebvre pour un montant subventionné de 9 000 \$ et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

La MRC d'Acton ayant demandé à la Municipalité de Wickham de conclure une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds qu'elle a constitué conformément à la Loi sur les compétences municipales et la Municipalité de Wickham ayant, elle aussi, demandé à la MRC d'Acton de conclure une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds qu'elle a constitué conformément à la Loi sur les compétences municipales, deux rencontres entre les parties ont eu lieu les 7 juillet et 29 septembre 2010, dans le but de convenir des modalités devant permettre de conclure une entente. Il fut établi, lors de ces rencontres, que les quantités de substances ayant transité sur les voies publiques municipales de la MRC d'Acton provenant de sites localisés dans la Municipalité de Wickham sont équivalentes ou presque aux quantités de substances ayant transité sur les voies publiques municipales de Wickham en provenance du territoire de la MRC d'Acton. Il est donc résolu d'ac-

cepter la proposition de la MRC d'Acton de ne pas conclure d'entente.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement interdisant le stationnement le long de la rue Timmons du côté des numéros civiques pairs.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement décrétant l'installation de panneaux d'arrêt à chaque intersection des rues St-Jean et Blanchard.

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la transaction intervenue avec Construction DJL Inc. pour l'exécution de travaux de réhabilitation sur le chemin du 7e rang.

Attendu qu'une offre d'emploi a été affichée conformément à la procédure prévue à la convention collective en vigueur et que l'inspecteur municipal a rencontré les trois (3) personnes qui ont travaillé au cours de l'hiver 2009-2010 comme camionneurs préposés au déneigement sur appel et que ces personnes sont toujours intéressées par ce travail, Pierre Caya, Chantale Goudreau et Patrick Lemire sont engagés comme camionneurs préposés au déneigement sur appel pour la saison hivernale 2010-2011.

En vertu de la résolution numéro 2010-07-255, la municipalité a mandaté la MRC de Drummond pour faire un appel d'offres publics pour la vidange, le transport, le traitement et la disposition des boues de fosses septiques sur notre territoire pour la période 2011-2014. Étant donné l'acceptation de la soumission de la compagnie Service de Vacuum D.L., la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir avec celle-ci.

Le Projet de gestion de l'eau du sous-bassin versant ZIPP Duncan-Cressey officiellement créé en mars 2010, dans le cadre du programme fédéral Cultivons l'avenir, a comme objectifs d'améliorer la qualité de l'eau du sous-bassin Duncan-Cressey en réduisant l'érosion des terres. Pour cette raison, les conseillers proposent d'appuyer ce projet, de participer à la mobilisation des producteurs agricoles en les informant dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) et par l'Info Wickham et en prêtant sans frais la salle du centre communautaire pour les réunions et de déléguer la mairesse Carole Côté pour participer aux ré-

unions d'information.

Attendu que les mandats de quatre (4) membres du Comité consultatif d'urbanisme viennent à échéance le 1er décembre 2010 et que le conseil doit procéder annuellement par résolution, au cours du mois de novembre, à la nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme, il est résolu de nommer sur le Comité consultatif d'urbanisme: la conseillère Raymonde Côté, le citoyen Rosaire Auger et le citoyen Guy Leroux pour des termes de deux (2) ans qui se termineront le 1er décembre 2012 et de publier dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) et dans l'Info Wickham les informations nécessaires pour le recrutement d'un nouveau membre citoyen.

Le règlement numéro 2010-11-692 intitulé « Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2006-09-620 » est adopté car il est nécessaire de modifier le plan des grandes affectations du sol pour se conformer au schéma d'aménagement modifié.

Le règlement numéro 2010-11-693 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté étant donné qu'il est nécessaire de modifier le plan de zonage pour se conformer au schéma d'aménagement modifié et de corriger le plan de zonage pour respecter le périmètre d'urbanisation établi au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme.

Le demandeur, la Ferme B.E.R. Blanchard Inc. s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour inclure dans la zone agricole un bâtiment agricole (poulailler). La présente demande étant conforme au projet de règlement adopté, le Conseil adopte une résolution à l'effet de recommander le présent dossier à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 concernant les usages permis dans la zone R-12, le parement extérieur et les véhicules récréatifs. Le premier projet de règlement numéro 2011-01-694 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté puisqu'il est souhaitable de modifier ces usages. Une assemblée publique aux fins de consultation relativement au premier projet de règlement numéro 2011-01-694 est fixée au lundi le 6 décembre 2010 à 19h45 à la salle du conseil.

La demande de dérogation mineure aux règle-

## *Le conseil en bref..*

ments d'urbanisme numéro 2010-10-0001 porte sur la construction d'un garage dont la marge avant sera de quatre (4) mètres au lieu de celle de six (6) mètres prescrite au règlement de zonage ayant reçu une recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme, il est résolu de refuser la demande de dérogation mineure numéro 2010-10-0001 présentée pour l'immeuble situé sur l'actuel lot 491-35 du cadastre du canton de Wickham soit au 665, rue Normand pour reconnaître l'emplacement d'un garage récemment construit.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 concernant la demande de modification au règlement de zonage déposé pour la propriété du 428, route 139. Le premier projet de règlement numéro 2011-01-695 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté afin de répondre à la demande officielle de la part de la compagnie 9174-5794 inc. (Richard Messier), afin de transformer une porcherie désuète en salle de lavage de remorques servant aux transports des porcs et porcelets reçue le 30 août 2010. Cette demande ayant fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance du 20 octobre 2010 à l'effet de modifier le zonage pour autoriser cet usage spécifique considéré comme un usage para agricole. Une assemblée publique aux fins de consultation est fixée au lundi le 6 décembre 2010 à 19h45 à la salle du conseil relativement à ce premier projet de règlement.

Une résolution est adoptée à l'effet d'accorder un budget supplémentaire au contrat 2010 accordé pour la période du 1er janvier au 31 décembre pour le mandat de Serge Côté à titre d'urbaniste-conseil.

Le conseil mandate Teknika HBA pour étudier la demande de certificat d'autorisation déposée en vertu de l'article 22 de la Loi sur qualité de l'environnement pour le projet de développement résidentiel Construction G. Deneault inc.

Suite à l'invitation du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé en association avec Défi Santé et étant donné que la participation de la municipalité à ce projet est sans frais et offre une diversité d'outils de communication prêts à utiliser, il est

résolu d'inscrire la Municipalité de Wickham au projet et d'autoriser la publication dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) et dans l'Info Wickham des outils de communication pour inciter nos citoyens et familles à s'inscrire.

Le budget prévu pour l'installation d'une roulotte de chantier qui servira de local des patineurs pour l'hiver 2010-2011 est remis à chaque membre du conseil, celui-ci autorise les travaux prévus audit budget.

Le deuxième poste de journalier au service de la patinoire est accordé à Jocelyne Proulx.

L'horaire des patinoires est accepté tel que soumis et il est demandé au personnel en place de faire respecter ledit horaire. Ledit horaire sera publié dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) et dans les prochains Info Wickham.

Les services de Mario Courchesne sont retenus pour déneiger les patinoires au besoin avec ses équipements.

Une résolution est adoptée à l'effet d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 84.66 \$ libellé à l'ordre de Michaël Côté en remboursement de la location de salle du centre communautaire du 30 octobre 2010.

Suite à la demande reçue de la Société Saint-Jean-Baptiste section locale de Wickham, il est résolu de reconnaître celle-ci comme organisme municipal en vertu du règlement numéro 2010-09-691 (règlement fixant les tarifs de location de salle du centre communautaire).

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec la Maison des Jeunes de Wickham concernant leur local.

Attendu l'achat de nouvelles tables et chaises, il est résolu par le conseil de garder à des fins municipales les tables et chaises nécessaires, de vendre au prix de 20 \$ l'unité chaque table usagée et au prix de 2 \$ l'unité chaque chaise usagée tels que vues. Un avis sera publié dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) et dans un Info Wickham. La priorité sera accordée aux citoyens résidant à Wickham avec un maximum de deux (2) tables et vingt (20) chaises par citoyen.

Les élus sont informés qu'aucune soumission n'a été reçue pour les travaux d'amélioration aux salles de toilettes du centre communautaire. Attendu la subvention de 18 080 \$ confirmée par la SDED Drummond (CLD Drummond) pour des travaux de modernisa-

tion du centre communautaire, le conseil propose de demander des soumissions sur invitation à Construction Michel Tessier, Construction G. Deneault, Constructions Côté et Robitaille, Construction Normand Sylvestre, la compagnie 9221-4956 Québec inc, Construction Benoit Moreau, Construction Marcel Hébert, Construction Allard et Construction Denis Sarrazin Inc. pour les travaux à exécuter dans les salles de toilettes du centre communautaire.

Considérant que le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François a adopté ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 et considérant que le Conseil de la Municipalité de Wickham est en accord avec la teneur de ce budget, il est résolu d'entériner le budget adopté par le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas Saint-François pour l'exercice financier 2011 au montant de 1 743 222 \$.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement établissant un service de premiers répondants.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement créant une réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration municipaux et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité.

Avec le projet de loi no. 109, le gouvernement d'apprête à imposer aux élus municipaux des règles sur l'éthique et la déontologie dont il ne souhaiterait pas l'application pour ses propres députés, la municipalité de Wickham demande donc au gouvernement d'adopter, pour les élus municipaux et les députés, les mêmes règles et principes sur certains aspects fondamentaux concernant l'éthique et la déontologie et que cette résolution soit transmise au Premier ministre, au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au Secrétaire de la Commission de l'aménagement du territoire, au député provincial du comté et à l'Union des municipalités du Québec.

# Avis publics

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

### ADOPTION DU BUDGET 2011

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ:

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par le soussigné Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Wickham:

**QUE** lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, assemblée convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue lundi le vingtième jour du mois de décembre 2010, à 19h00, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau, Municipalité de Wickham.

Les membres de ce conseil,

- prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et, adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2011;
- prendront en considération le programme triennal d'immobilisations et l'adopteront s'il y a lieu.

#### DONNÉ A WICKHAM CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.



Réal Dulmaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

Demande de conformité à la  
Commission municipale du Québec

#### À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la Municipalité de Wickham

#### Avis public est donné de ce qui suit:

- 1)- Lors d'une séance tenue le 1er novembre 2010, le conseil a adopté le Règlement de zonage numéro 2010-11-693.
- 2)- L'objet de ce règlement est de modifier le règlement de zonage afin de le rendre conforme au plan d'urbanisme modifié.
- 3)- Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec, son avis sur la conformité de ce règlement au Plan d'urbanisme.
- 4)- Cette demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis, en adressant une demande au :

Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : (418) 691-2014  
Télécopieur : (418) 644-4676

5)- Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité de ce règlement au plan dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité de ce règlement.

6.- Tout renseignement additionnel et copie des règlements visés peut être obtenu à l'Hôtel de ville situé au 893, rue Moreau à Wickham, moyennant le paiement du tarif applicable.

#### DONNÉ A WICKHAM CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.



Réal Dulmaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-01-695 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-09-621 ».

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 1er novembre 2010, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 2011-01-695 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-09-621** ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu lundi le 6 décembre 2010 à compter de 19h45, dans la salle du conseil située au centre communautaire 893 rue Moreau à Wickham, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Que les objets de ce règlement sont :

- de créer une nouvelle zone A-58 à même une partie de la zone A-52 à la hauteur du 428, route 139;
- de permettre les mêmes usages que A-52 plus établissement para agricole, lavage des remorques servant aux transports des porcs;
- d'établir les normes d'implantation pour cette nouvelle zone A-58 soient les mêmes que celles de la zone A-52. Les normes actuelles sont maintenues.

**Qu'**au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le maire suppléant ou le conseiller désigné par la mairesse ou le maire suppléant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**Que** ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

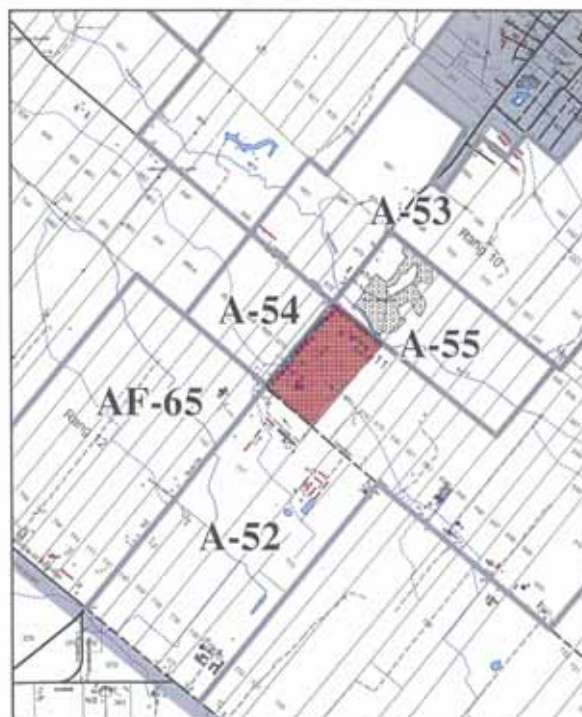
**Que** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

Le croquis montrant la nouvelle zone A-58 créée à même une partie de la zone A-52 est joint au présent avis public.

#### DONNÉ A WICKHAM CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.



Réal Dulmaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier



 Création d'une zone A-58 à même une partie de la zone A-52

## Avis publics

### AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-01-694 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-09-621 ».

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 1er novembre 2010, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 2011-01-694 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-09-621 ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu lundi le 6 décembre 2010 à compter de 19h45, dans la salle du conseil située au centre communautaire 893 rue Moreau à Wickham, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Que les objets de ce règlement sont :

- d'ajouter une définition aux termes « remisage saisonnier » et « véhicule récréatif »;
- d'ajouter le bois non plané comme matériau de parement extérieur pour les bâtiments agricoles accessoires situés dans les zones agricoles et agro-forestières à condition que le bois non plané soit traité par un produit ayant la propriété d'empêcher sa détérioration;
- d'ajouter le bois non plané comme matériau de parement extérieur pour les bâtiments agricoles principaux situés dans les zones agricoles et agro-forestières à condition que le bois non plané soit traité par un produit ayant la propriété d'empêcher sa détérioration;
- de remplacer le mot « roulotte » par le terme « véhicules récréatifs »;
- de permettre le remisage saisonnier d'un véhicule récréatif entre le 15 octobre et le 15 mai sur un terrain étant l'assiette d'une résidence, dans les cours latérales et la cour arrière seulement et à raison d'un seul véhicule récréatif par terrain;
- de permettre le stationnement d'un véhicule récréatif entre le 16 mai et le 14 octobre sur un terrain étant l'assiette d'une résidence, à raison d'un seul par terrain et pourvu que ce véhicule ne soit pas habité et qu'il ne soit pas raccordé en eau potable et au système d'épuration des eaux ou égout;
- d'ajouter dans la zone R-12 appartenant à Construction G. Deneault Inc. les usages principaux « unifamiliale isolée », « unifamiliale jumelée » et les usages secondaires « artisanat », « professionnel et personnel » et « logement secondaire »;
- de prohiber dans la zone R-12 appartenant à Construction G. Deneault Inc. les usages principaux « unifamiliale en rangée », « bifamiliale jumelée », « trifamiliale » et l'ensemble des usages « multifamiliales ».

Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le maire suppléant ou le conseiller désigné par la mairesse ou le maire suppléant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ A WICKHAM CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.**



Réal Dulmaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2011**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND:

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le conseil a adopté la résolution numéro 2010-11-408 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2011 qui débiteront à 20h00 les jours suivants:

- lundi le 10 janvier
- lundi le 7 février
- lundi le 7 mars
- lundi le 4 avril
- lundi le 2 mai
- lundi le 6 juin
- lundi le 4 juillet
- lundi le 15 août
- lundi le 12 septembre
- lundi le 3 octobre
- lundi le 7 novembre
- lundi le 5 décembre

QUE le présent avis public est publié conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.



Réal Dulmaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## Défi climat

### Tout le Québec passe à l'action



La Municipalité de Wickham est fière de participer au Défi Climat 2011, la plus vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques à travers le Québec. Défi Climat invite les citoyens à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à modifier leurs habitudes de vie et de déplacement. Pour les aider, elle propose une trentaine de gestes simples et concrets ayant des impacts positifs sur l'environnement, la santé, la société et l'économie. Vous retrouverez ces informations dans la prochaine parution et dans notre site Internet [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca).

## Fermeture définitive d'une section de la rue Timmons

**Nous désirons aviser les citoyens qu'à compter d'aujourd'hui, 15 novembre 2010, la section de la rue Timmons située entre les rues St-Jean et Principale sera fermée définitivement à la circulation.**

** Il sera dorénavant interdit de stationner, en tout temps, sur la rue Timmons du côté des numéros civiques pairs.**

## Comités du Conseil

### REPRÉSENTANTS DU CONSEIL SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS

COMITÉS	ÉLUS NOMMÉS COMME REPRÉSENTANTS
Politique familiale	Carole Côté Raymonde Côté (substitut)
Office Municipal d'habitation	Carole Côté Raymonde Côté Michel Tardif
Sécurité publique (incendie)	Carole Côté Dany Bouchard Michel Tardif
Premiers répondants	Carole Côté Raymonde Côté (substitut)
Sécurité civile	Carole Côté Michel Tardif (substitut)
Aqueduc et égout	Benoit Charron Dany Bouchard Bertrand Massé
Loisirs	Chantale Giroux Dany Bouchard
Bibliothèque	Chantale Giroux Carole Côté (substitut)
Voirie	Carole Côté Dany Bouchard Bertrand Massé
Régie intermunicipale de Gestion des Déchets du Bas St-François	Dany Bouchard Michel Tardif Benoit Charron (substitut)
Centre Informatique Wickhami.com	Chantale Giroux Bertrand Massé (substitut)
Comité bon voisin, bon œil	Carole Côté Dany Bouchard (substitut)

**La mairesse est d'office membre de tous les comités.**

## Comité consultatif d'urbanisme

### CCU - RECHERCHE D'UN MEMBRE CITOYEN

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le CCU est un comité composé de trois (3) membres du conseil municipal et de quatre (4) membres citoyens nommés par résolution du conseil municipal pour orienter, guider et soutenir son action en matière d'urbanisme.

Nous sommes présentement à la recherche d'un membre citoyen pour compléter l'équipe. Si vous avez un intérêt pour ce poste veuillez communiquer avec :

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Wickham  
893, rue Moreau  
Wickham (Québec) J0C 1S0

Téléphone : 819-398-6878 Télécopieur : 819-398-7166  
Courriel: wickham@bellnet.ca

### NOMINATION ET TERME DES MEMBRES DU CCU

Nomination # résolution	Membres	Terme finissant
2009-11-429	Carole Côté	2011-12
2009-11-429	Benoit Charron	2011-12
2009-11-429	Daniel Fafard	2011-12
2010-11-423	Raymonde Côté	2012-12
	Poste vacant	2012-12
2010-11-423	Rosaire Auger	2012-12
2010-11-423	Guy Leroux	2012-12

## ***Formulaire de remboursement***

### **Remboursement d'une partie de la taxe payée comme non résidant**

Plusieurs jeunes de moins de 18 ans pratiquent des activités de loisir à l'extérieur de Wickham puisque ces activités ne sont pas offertes sur le territoire de la municipalité.

Cette année, la Municipalité de Wickham pourrait rembourser une partie de la taxe payée comme non résidant pour les activités suivantes: hockey, patinage artistique, patin intensif, natation, baseball, football, soccer intérieur, tennis, gymnastique, karaté, judo et tumbling. Ce remboursement vise tous les jeunes de moins de 18 ans demeurant à Wickham à la date de la demande. Pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 30 novembre 2010, les demandes de remboursement devront être déposées au plus tard le **30 novembre 2010. Après cette date, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.** Les demandes de remboursement devront être accompagnées d'un reçu montrant très clairement la taxe de non résidant. Le remboursement pourrait se faire au cours du mois de décembre 2010. Veuillez compléter le formulaire ci-joint pour une demande de remboursement. **Informations : 819-398-6878.**

### **Formulaire à compléter pour le remboursement d'une partie de la taxe payée comme non résidant**

NOM DU JEUNE \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_

ADRESSE DE RÉSIDENCE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE À LA MAISON \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ PRATIQUÉE \_\_\_\_\_

MONTANT DE LA TAXE DE NON RÉSIDANT PAYÉ \_\_\_\_\_ \$

NOM À QUI LE CHÈQUE SERA LIBELLÉ POUR LE REMBOURSEMENT \_\_\_\_\_

**Joindre l'original du reçu ou une photocopie.**

**Le montant de la taxe payée comme non résidant doit être indiqué très clairement.**

Retourner ce formulaire à la :  
Municipalité de Wickham  
893, rue Moreau  
Wickham (Québec)  
J0C 1S0

Ou remettre à la réception de l'Hôtel de Ville

**\*\*\*Un formulaire par activité doit être utilisé. Pour un formulaire supplémentaire, faire une photocopie ou consulter notre site Internet [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) dans la section formulaires vous pouvez remplir le formulaire en ligne, le faire imprimer et nous le faire parvenir avec vos reçus.**

**\*\*\*À noter qu'une seule activité par enfant sera remboursée.**

## Sécurité civile

### Trousse d'urgence

Avoir une trousse de secours à la maison est important. En situation d'urgence, elle vous permettra, à vous et à votre famille, de subvenir à vos besoins essentiels dans l'attente des secours. Si la situation exige l'évacuation de votre domicile, vous pourrez l'emporter avec vous.

**72 heures**  
**Votre trousse doit contenir suffisamment de matériel, de nourriture et d'eau pour subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre.**

### Trousse d'urgence de base

#### **Dans un sac à dos, un bac ou un grand sac en toile, mettez les articles suivants :**

- Eau potable — deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable — provision pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles — piles de rechange
- Lampe de poche — piles de rechange
- Trousse de premiers soins — bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques
- Articles pour l'hygiène — brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sacs à ordures de plastique
- Couvertures
- Argent comptant et monnaie
- Jeu de clés pour la voiture et la maison
- Sifflet — pour signaler votre présence aux secouristes
- Chandelles
- Briquet et/ou allumettes
- Couteau de poche multifonctionnel
- Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé
- Papiers personnels importants — Photocopies : pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments et les lunettes, plan de sécurité et la [liste des personnes à joindre en cas d'urgence](#).

#### **Pensez aussi à inclure les articles pour**

**vos** famille : médicaments, équipement médical, nourriture spéciale

**bébé**s : lait maternisé, couches jetables, biberons

**animaux domestiques** : nourriture, médicaments, accessoires

**Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.**

# Chronique du service incendie

## Le monoxyde de carbone



Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gazoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles.

Le CO est présent dans la plupart des domiciles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

### Les sources de CO

- ⇒ Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- ⇒ les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- ⇒ les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;
- ⇒ les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue;
- ⇒ les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

### Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

### Les symptômes :

- ⇒ faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;
- ⇒ exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement;
- ⇒ exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

### Prévenir les intoxications

L'entretien de l'appareil de chauffage :

- ⇒ S'assurer du bon état du système de chauffage en le faisant inspecter par un entrepreneur professionnel au moins une fois par année ou lors d'une modification ou du remplacement du système.
- ⇒ Lors d'une modification au système de chauffage, s'assurer que la dimension intérieure de la cheminée et du conduit de raccordement est compatible avec le nouvel appareil de chauffage.

## Êtes-vous à risque d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

### Si au moins une de ces situations vous concerne, vous êtes à risque !

Il m'arrive de faire fonctionner le moteur de ma voiture dans mon garage ou mon abri d'auto.

En hiver, je démarre souvent ma voiture avant de la déneiger et de pelleter la neige qui s'est accumulée autour.

En cas de panne électrique, j'utilise mon four au gaz pour me chauffer et mes accessoires de camping au propane pour cuisiner.

Pour prolonger l'été, j'utilise parfois un barbecue à l'intérieur de ma maison, de ma roulotte ou de mon abri d'auto.

Je démarre parfois la tondeuse dans le cabanon.

J'oublie souvent de faire ramoner la cheminée de mon poêle à bois ou de mon foyer.

J'aime faire des excursions en quatre-roues avec mes enfants, qui, eux, sont assis dans la carriole.

J'ai une fournaise au gaz (ou au mazout) pour chauffage.

En arrivant au camping, j'installe ma génératrice à côté du motorisé.

**Le saviez-vous ?** Le meilleur moyen de vous protéger du monoxyde de carbone est de vous assurer périodiquement du bon état de vos appareils fonctionnant au combustible et de respecter les règles d'entretien et de sécurité données dans les manuels d'utilisation. Faites toujours appel à du personnel qualifié. Pour votre appareil de chauffage, suivez les recommandations du *Guide de vérification du système de chauffage*, qui se trouve à l'adresse suivante : [www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone](http://www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone)

### Comment vous protéger du monoxyde de carbone ?

Ne laissez jamais fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire, même si la porte de ce garage ou de cet abri est ouverte. Même un fonctionnement intermittent peut poser un risque important pour la santé.

L'hiver, avant de mettre le moteur de votre voiture en marche, enlevez la neige qui s'est accumulée autour en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement.

Vous ne devriez jamais utiliser un four au gaz en guise d'appareil de chauffage, et ce, même pour une courte période. Les appareils au propane destinés à l'utilisation extérieure (matériel de plein air) ne sont pas conçus pour être utilisés à l'intérieur.

Un barbecue n'est pas conçu pour être utilisé à l'intérieur ou dans un endroit clos ou mal ventilé.

Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos ou mal ventilé des appareils à moteur, et ce, même pour une courte période de temps (ex. : démarrages successifs de quelques secondes pour tester le fonctionnement d'un appareil en réparation).

Une cheminée devrait être ramonée chaque année au printemps ou à l'automne. Assurez-vous que votre cheminée n'est pas obstruée par des nids d'oiseaux, d'autres débris ou une accumulation de neige ou de glace.

Contrairement aux motoneiges, le tuyau d'échappement du quatre-roues est situé à l'arrière, et les gaz risquent de causer une intoxication chez les personnes prenant place dans la carriole.

Tout système de chauffage au combustible devrait être vérifié et entretenu par un technicien compétent sur une base régulière, préférablement à l'automne avant la saison d'utilisation intensive.

Installez votre génératrice à l'extérieur et loin des entrées d'air (fenêtre, porte, système de ventilation). Ainsi, vous éviterez que le monoxyde de carbone s'infilte et contamine l'air intérieur d'autres lieux.

## Horaire des patinoires



### HORAIRE DES PATINOIRES



**À NOTER QUE NOUS VOUS AVISERONS DÈS QUE LES PATINOIRES SERONT OUVERTES.**

	PATINOIRE HOCKEY		PATINOIRE PATINAGE LIBRE
	HOCKEY LIBRE *** 12 ANS ET MOINS	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE
<b>LUNDI</b>	<b>15h00 à 17h00</b>	<b>17h00 à 22h00</b>	<b>15h00 à 22h00</b>
<b>MARDI</b>	<b>15h00 à 17h00</b>	<b>17h00 à 22h00</b>	<b>15h00 à 22h00</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>15h00 à 17h00</b>	<b>17h00 à 22h00</b>	<b>15h00 à 22h00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>15h00 à 17h00</b>	<b>17h00 à 22h00</b>	<b>15h00 à 22h00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>15h00 à 17h00</b>	<b>17h00 à 22h00</b>	<b>15h00 à 22h00</b>
<b>SAMEDI</b>		<b>10h00 à 22h00</b>	<b>10h00 à 22h00</b>
<b>DIMANCHE</b>		<b>10h00 à 22h00</b>	<b>10h00 à 22h00</b>

\*\*\* Le jeune de moins de 12 ans peut être accompagné de ses parents.

L'horaire des congés scolaires et de la période des fêtes sera le même que celui du samedi et dimanche.

Le 24, 25, 31 décembre et le 1er janvier le local sera fermé toute la journée.

Le local sera ouvert le 26 décembre et le 2 janvier à compter de midi.

## Novembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
21	22	23 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	24 <b>Récupération</b> CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	25 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	26 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	27 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
28	29 <b>Assemblée publique de consultation 19h00</b>	30 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	<b>À RETENIR:</b> 29 novembre: Assemblée publique de consultation 4 décembre: La grande Guignolée 5 décembre: Fête de Noël des enfants 6 décembre: Séance du conseil 9 décembre: Afeas souper des membres 11 décembre: Fadoq soirée de danse 20 décembre: Séance extraordinaire du conseil (budget)			

# Décembre

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
			<b>1</b> CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>2</b> Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>3</b> Maison des jeunes 18h00 - 23h00	<b>4</b> Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 <b>Guignolée</b>
<b>5</b> Fête de Noël	<b>6</b> Séance du conseil 20h00	<b>7</b> Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	<b>8</b> Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>9</b> Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00 <b>Afeas souper des membres 17h00</b>	<b>10</b> Maison des jeunes 18h00 - 23h00	<b>11</b> Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 <b>FADOQ - soirée de danse</b>
<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b> Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	<b>15</b> CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>16</b> Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>17</b> Maison des jeunes 18h00 - 23h00	<b>18</b> Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
<b>19</b>	<b>20</b> Séance extraordinaire du conseil 19h00 (budget)	<b>21</b> Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	<b>22</b> Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>23</b> Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>24</b> Maison des jeunes 18h00 - 23h00	<b>25</b> Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b> Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	<b>29</b> CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>30</b> Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	<b>31</b> Maison des jeunes 18h00 - 23h00	

## Chronique d'urbanisme

**La chronique de ce mois-ci porte sur l'achat d'un nouveau terrain et ce qu'il faut savoir avant l'acquisition de ce dernier.**

Vous venez de trouver un terrain et vous aimeriez vraiment y construire une résidence ou y réaliser un projet. Avant d'acheter, prenez le temps de bien vous informer auprès de la municipalité pour éviter d'être déçu et de dépenser inutilement.

Voici les points à vérifier avec l'ins-

pectrice en bâtiment :

- ▶ Vérifiez le zonage du terrain ainsi que les usages qui y sont permis.
- ▶ Vérifiez si les dimensions du terrain et sa superficie sont conformes avec la réglementation municipale en vigueur.
- ▶ Vérifiez si le terrain est desservi par l'aqueduc et l'égout municipal. Si ce terrain n'est pas desservi, assurez-vous qu'il est

possible de forer un puits artésien et d'aménager une installation septique conforme.

### La procédure pour l'obtention d'un permis de construction :

**Demandez** à l'inspectrice en bâtiment quelles sont les étapes pour obtenir un permis de construction pour une nouvelle résidence pour éviter des délais inutiles et pour la planification des travaux (sujet de la prochaine chronique).

## Abris d'auto temporaire



Entre le 1<sup>er</sup> octobre d'une année et le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante, il est permis d'installer dans l'allée de circulation et l'aire de stationnement un seul garage temporaire ou abri d'auto temporaire par logement pour une habitation de 2 logements et plus et d'au plus 2

pour une habitation unifamiliale. Hors de cette période, cet abri d'auto temporaire ou garage temporaire doit être enlevé.

Ce garage temporaire ou cet abri d'auto temporaire doit être installé à au moins 2 mètres d'une bordure d'asphalte ou d'un trottoir. En cas de conflit avec la notion de triangle de visibilité, c'est le triangle

de visibilité qui a la priorité.

Ces abris doivent être fabriqués en toile ou matériel plastique et montés sur une ossature métallique, plastique synthétique ou en bois spécifiquement conçue en usine pour ce type de construction.

## Soupape de sûreté

### RAPPEL...RAPPEL...

Nous désirons vous aviser que toute personne qui désire effectuer un raccordement de ses entrées d'eau et d'égout aux conduites publiques doit au préalable présenter à l'inspectrice en bâtiment une

demande de permis de raccordement sur la formule fournie par la municipalité.

Nous vous rappelons que vous devez installer une soupape de sûreté afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout. À défaut d'installer une telle sou-

pape, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite d'inondations causées par le refoulement des eaux d'égout.

## Éconologis

### Éconologis : tout à fait gratuit!

L'ACEF des Bois-Francs offre gratuitement le programme Éconologis de l'Agence de l'efficacité énergétique à travers toutes les MRC du Centre-du-Québec afin d'aider les gens à améliorer leur confort. Destiné aux ménages à revenu modeste qui reçoivent une facture de chauffage (à l'exception du bois), Éconologis se traduit par une visite à domicile

durant laquelle des conseils sont prodigués et des produits éconergétiques sont installés. Par exemple, il peut s'agir d'une pomme de douche à débit réduit, d'isolants pour les tuyaux, d'un aérateur pour les robinets ou d'un seuil de porte. Certaines personnes auront aussi droit à la visite d'un électricien pour l'installation gratuite de thermostats électroniques.

Pour connaître tous les critères d'admis-

sibilité ou pour vous inscrire, contactez l'ACEF des Bois-Francs au 819 752-5855 ou au 1 888 752-5855. Faites vite, car les places sont limitées.

Éconologis est un programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique qui offre gratuitement des conseils personnalisés et des produits liés à l'efficacité énergétique à la maison.

## ***Politique familiale***

### **Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (M.A.D.A.)**

Nous avons débuté notre démarche pour l'élaboration d'une politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (M.A.D.A.) en octobre dernier.

Nous aurons une petite chronique dans l'Info-Wickham à chaque mois qui ciblera les familles et les aînés, vous informant de certains points majeurs sur la progression de notre démarche.

Cependant, je vous invite à consulter le nouveau bouton dans [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) intitulé : **Politique familiale**

Vous y trouverez :

- des informations d'ordre général sur cette démarche;
- des références;
- des statistiques;
- des liens vous dirigeant vers d'autres sites très intéressants;
- des trucs simples pour améliorer votre qualité de vie

Retournez-y souvent... car nous l'alimenterons fréquemment.

Pour avoir plus d'informations ou nous faire des suggestions ou commentaires, vous pouvez me joindre au bureau municipal au 819-398-6878 ou via courriel à [wickham@bellnet.ca](mailto:wickham@bellnet.ca)

Nathalie Rousseau,  
Agente de projet pour la Politique familiale municipale  
et Municipalité amie des aînés (M.A.D.A.)

### ***Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé***

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a adopté une résolution dans le but de s'inscrire au programme : **Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé en association avec le Défi Santé.**

Ce projet a été mis sur pied afin de faciliter la mobilisation des collectivités et d'encourager leur passage à l'action, tout particulièrement en ce qui concerne les familles. Le projet

est organisé en association avec le Défi Santé 5/30 Équilibre, un vaste programme provincial ayant récolté plus d'un demi-million d'inscriptions depuis son déploiement initial en 2005.

Du 5 janvier au 28 février 2011 : Mobilisation autour des saines habitudes de vie en collaboration avec la campagne du Défi Santé.

Du 1<sup>er</sup> mars au 11 avril 2011 : Activité de soutien et d'accompagne-

ment des familles et des citoyens en association avec Défi Santé 5/30 Équilibre.

Surveillez nos prochaines parutions dans l'Info-Wickham et visitez régulièrement notre site web [www.wickham.ca](http://www.wickham.ca) sous l'onglet **Politique familiale**, nous y ajouterons des informations et des liens très intéressants concernant ce projet.

## Bon voisin, bon œil de Wickham



### Vols dans les véhicules

Les représentants de la Sûreté du Québec nous ont fait part qu'il y a eu plusieurs vols dans les véhicules dernièrement. Les vols sont toujours commis dans des

véhicules qui ne sont pas verrouillés, car il n'y a jamais d'effraction.

### Prévention:

1. S'assurer de toujours verrouiller les portières de nos véhicules.
2. Ne jamais mettre à la vue, des biens de valeur dans l'auto.



### Bouton panique de votre véhicule

Les autos des dernières années sont munies de pe-

tites manettes équipées d'un bouton panique qui accompagne vos clés.

Vous pourriez s'il est près de vous (table de chevet, chambre à coucher ou autres endroits) l'actionner, lors d'une éventuelle intrusion dans votre résidence, pour avvertir les voisins ou pour faire fuir les voleurs.

Éric Beaugard, Président

### Prochaine réunion

Mardi le 23 novembre 2010 à 19:30

## Éveil à la foi

### INSCRIPTION à la CONFIRMATION

Votre jeune a vécu les sacrements du Pardon et de la Première des Communions ?

Ce message est pour vous.

Une rencontre d'information et d'inscription pour Les catéchèses de la

Confirmation aura lieu pour les parents seulement.

**Lundi le 22 novembre 2010,  
à 19 H 00 à l'église de Wickham  
ou**

**Mardi le 23 novembre 2010,  
à 19 H 00 à l'église de Lefebvre**

Il nous fera plaisir de vous rencontrer, de répondre à vos questions et de

vous proposer différents chemine-ments pouvant convenir à vos disponibilités et attentes.

Josée Sarasin et Mario Boisvert  
Agents de pastorale pour l'unité Des  
Moissons  
819-398-6319  
j.sarasin@cgocable.ca  
marioboisvert@cgocable.ca

## La Rose des vents



### **Ados en amour : Quand la violence devient un héritage**

Zachary fréquente Mélanie, ado très active à l'école. Il est contrarié quand sa copine ne peut le voir. Mélanie tient à ses amies et à ses activités, mais par peur de déplaire à Zachary, laisse tomber son badminton. Une fois, Zachary surprend Mélanie qui rit en compagnie d'un jeune prof. « Elle n'a pas le droit de me faire ça, pense-t-il, et elle va le savoir! » Il serre

fort le bras de Mélanie, qui supplie de la lâcher. Zachary, confus, se rappelle soudain des scènes de ses parents.

Nous offrons un point de service dans votre municipalité afin de rendre accessible l'aide aux femmes victimes de violence conjugale. Nos services sont confidentiels.

Pour nous rejoindre en tout temps : **(819) 472-5444**

# Sûreté du Québec



Poste de la MRC de Drummond

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



1600, BOUL. SAINT-JOSEPH  
Drummondville (Québec)  
J2C 7V7  
Téléphone : 819 478-2575  
Télécopie : 819 478-9339

### Avez-vous de la fausse monnaie ?

Saviez-vous, qu'en 2009, il s'est écoulé plus de 67 000 faux billets au Canada pour une valeur de plus de 3,4 millions de dollars ? Plusieurs faux billets sont des petites coupures, car ils sont plus faciles à faire passer. Savez-vous comment procéder si vous en recevez un ?

#### POUR UN COMMERÇANT,

##### SI VOUS SOUPÇONNEZ QUE VOUS RECEVEZ UN FAUX BILLET :

- Expliquez au client que le billet pourrait être faux et demandez un autre billet ;
- Recommandez au client d'apporter ce billet au poste de police pour vérification ;
- Avisez votre poste de police, si vous croyez que le geste était intentionnel.
- N'oubliez pas d'obtenir des informations sur la personne et son véhicule.

#### POUR UN PARTICULIER,

##### SI VOUS SOUPÇONNEZ QUE VOTRE BILLET EST FAUX, VOICI QUELQUES

##### CONSEILS DE BASE :

- Touchez le billet pour en sentir toutes les imperfections ou absence de gravures – (encre en relief) .
- Regardez le billet en le tenant devant une source de lumière.
- Vérifiez l'image fantôme , et le chiffre en morceaux . Assurez-vous que les traits forment une ligne verticale pleine.
- Inclinez le billet. Les couleurs changent dans la bande métallique et les traits.
- Examinez attentivement l'apparence et le fonctionnement de chaque élément, la présence ou l'absence de marques de sécurité.

#### ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

Bande métallique (bande holographique)

Image fantôme (filigrane)

Traits (fil de sécurité)

Chiffre en transvision

Encre en relief (gravure en taille-douce)

UV (fluorescence)

En vertu du Code criminel, toute fausse monnaie appartient à Sa Majesté et doit être envoyée au ministre des Finances.

Nous vous invitons à parcourir le site Internet de la Banque du Canada, section « billets de banque », pour de plus amples détails.

**Banque du Canada**  
Numéro sans frais : 1 888 513-8212  
Télécopieur : (613) 782-7533  
Courriel : [education@banqueducanada.ca](mailto:education@banqueducanada.ca)  
Web : [www.banqueducanada.ca/fr/billets](http://www.banqueducanada.ca/fr/billets)

### L'alcool au volant c'est ... mortel !

Cela, vous le savez déjà, on le dit et le redit sans cesse. Différentes organisations, dont la Sûreté du Québec, mettent beaucoup d'énergie dans les campagnes de prévention et de sensibilisation sur la conduite en état d'ébriété. Malgré l'amélioration des derniers bilans routiers, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool demeure encore la principale source de collisions.

Si vous décidez de fêter en prenant de l'alcool, prévoyez votre retour : c'est si simple!

Prenez un taxi, prenez l'autobus, retournez avec un conducteur sobre, ayez recours à un service de raccompagnement comme Opération Nez rouge, ou même restez à dormir chez vos amis.

Tellement de possibilités sont à votre portée.

Pourquoi s'entêter à vouloir prendre le risque d'une suspension ou d'une révocation de permis de conduire, de l'ouverture d'un casier judiciaire, de mettre votre vie en danger et celle de tous ceux qui seront sur votre passage ?

Rien ne peut éliminer l'effet de l'alcool mis à part le temps d'assimilation et d'élimination.

L'alcool atteint rapidement le système nerveux central : centre de décision et de coordination musculaire. Voilà donc pourquoi le comportement en est vite affecté. Malgré les croyances, l'alcool est un déprimeur et non pas un stimulant. Ses effets nuisent à la conduite d'un véhicule tout comme les drogues et certains médicaments.

Les peines minimales prévues au Code criminel sont les suivantes :

Première sanction :	une amende minimale de 1000\$, une interdiction de conduire d'une période minimale de 1 an en plus de la période d'emprisonnement à laquelle vous pourriez être condamné;
Deuxième sanction :	un emprisonnement minimal de 30 jours et une interdiction de conduire d'une période minimale de 2 ans;
Pour chaque sanction subséquente :	un emprisonnement minimal de 120 jours et une interdiction de conduire d'une période minimale de 3 ans.

Un taux d'alcoolémie dépassant les 160 mg d'alcool par 100 ml de sang amène la saisie immédiate de votre véhicule pour une durée de 30 jours, et ce, dès l'événement.

De plus, la saisie de véhicule motorisé – à titre de bien infractionnel dans le cadre d'une enquête de capacité de conduite affaiblie par l'alcool – est légale.

Donc, ne vous croyez pas à part des autres : l'alcool modifie vos réflexes et vos capacités.

Vous n'avez pas les moyens de prendre le risque de conduire et de subir ou de faire subir les conséquences.

Avant de « prendre un coup », prenez quelques secondes pour y réfléchir et prévoyez votre retour.



Il est possible d'avoir du plaisir de façon responsable et sécuritaire.

Sergent Hugues Lemaire  
Coordonnateur  
Poste de la MRC de Drummond  
Sûreté du Québec  
Téléphone : 819 478-2575

# Fête de Noël



## ☆ Fête de Noël des enfants ☆



Le Noël des enfants est une fête organisée pour les enfants de 0 à 12 ans qui demeurent sur le territoire de la municipalité de Wickham.



L'événement aura lieu :



Le dimanche 5 décembre 2010



Au centre communautaire de Wickham

De 13 :00 à 16 :30



Il y aura de l'animation sur place (Père Noël, lutins, maquillage, spectacle pour enfants et plusieurs autres surprises!)

Un cadeau sera remis par le Père Noël à chaque enfant inscrit.

✂

Coupon d'inscription pour la rencontre du Père Noël

Nom(s)	Âge	Sexe
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____


Date limite pour les inscriptions : Le 1<sup>er</sup> décembre 2010

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_

Placez le coupon et l'argent \_\_\_\_\_ X 2 \$ = \_\_\_\_\_ dans une enveloppe scellée  
(nbre d'enfants) identifiée Fête de Noël.

Retournez ce coupon à l'école ou au bureau de la municipalité.



La fête sera organisée par la Maison des jeunes de Wickham. Pour de plus amples informations, communiquez avec Andréanne au (819) 398-6396.

## ***Fabrique de Wickham***

### **Levée de fonds pour la fournaise de l'église**



#### **La chorale GOSPANGELS à Wickham !**

Bonjour à tous,

Vous désirez faire partie des paroissiens ayant contribué à notre levée de fonds pour la fournaise ? Vous n'avez pu participer à notre souper dansant ? Vous voulez contribuer de nouveau pour le succès de cette levée de fonds importante pour soutenir notre église ?

*BONNE NOUVELLE ! Voici une autre occasion de vous impliquer !*

Présentation spéciale de :

#### **LA CHORALE GOSPANGELS**

**Plus de 40 personnes sur scène**

**Samedi 27 novembre 2010 à l'église de Wickham, 20 heures**

Admission : 20.00 \$

Pour réserver dès maintenant vos billets :

Bertrand Massé au 398-6324

*Soyez au rendez-vous de la magie de Noël et atteignons ensemble notre objectif !*

## ***Horaire des célébrations de Noël***

### **Célébration du pardon**

Dimanche 19 décembre 19h00

### **Célébration de Noël**

24 décembre

16h30 (célébration familiale avec la chorale d'enfants)

19h30 (messe avec la chorale d'adultes)

Minuit (messe avec la chorale d'adultes)

25 décembre

9h30 (messe)

## Médiathèque Wickhami

### Chronique de votre bibliothèque



Le thème pour la Semaine de la justice réparatrice 2010, qui se déroulera du 14 au 21 novembre, sera « *Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir* ». Ce thème s'inscrit dans le début d'une nouvelle décennie, qui constitue une belle occasion pour se pencher sur les progrès et les réalisations d'hier, faire le point sur le présent et fixer de nouveaux objectifs pour l'avenir.

Pour célébrer la Semaine de la justice réparatrice, et conséquemment promouvoir la justice réparatrice, nous à la Médiathèque, nous vous proposons une exposition de documents qui pourront vous sensibiliser aux principaux défis de l'intervention auprès des victimes. Ces ouvrages traitent de faits vécus, de références, de pistes et d'information pour pousser plus loin vos connaissances sur le sujet.

Cette exposition " **En parler c'est pas un crime** " se terminera début décembre.

### <<Semaine des bibliothèques publiques>>



Le tirage des prix de participation a été effectué le 30 octobre.

Nos gagnants sont :

**France Parenteau**  
pour le coussin de lecture,

**Amy Bastien**  
lecteur Mp3,

**Danny Mailhot**  
la manette de jeux pour ordinateur.

Félicitation à tous nos participants.

#### RAPPEL

#### RAPPEL

#### RAPPEL

Conférence **gratuite** de Mme. Gina Distéfano intitulée <<**Ton corps te parle**>> vendredi le 19 novembre à la salle Multifonctionnelle Desjardins à 19h.

Bienvenue à tous.

# Médiathèque Wickhami

## Nouvelles du Centre Informatique Wickhami.com

### Cours Informatique

L'atelier Power Point I a débuté le 18 octobre et s'est terminé le 15 novembre.

D'autres ateliers seront disponibles en 2011. Selon les inscriptions recueillies, Word niveau I, Internet, Photo Filtre (traitement des photos numériques), Power Point II et Publisher seront au programme. Plusieurs personnes se sont déjà été inscrites à ces ateliers. Comme les places sont limitées, vous êtes invités à soumettre vos noms dès que possible.

Un moyen efficace de vous inscrire consiste à transmettre votre message directement à [mediatheque@wickhami.com](mailto:mediatheque@wickhami.com). Vous pouvez aussi communiquer avec Claire Arsenault au 819 398-5204.

L'horaire des ateliers sera affiché prochainement dans l'Info Wickham et sur le site web de la Médiathèque.

### Apprivoiser l'informatique.

Monique Daoust dirige un atelier servant de préparation aux cours informatiques. Cet atelier se tient à la salle multi-fonctionnelle Desjardins de la Médiathèque tous les mercredis à 13 heures. Vous pouvez vous y inscrire en communiquant avec Monique au 819 398-6939.

### Internet sans fil (Wi-Fi).

La Médiathèque est maintenant en mesure d'offrir l'accès sans fil au réseau internet. Il suffit d'y apporter votre ordinateur portable et faire la demande à une ou un bénévole pour obtenir le code d'entrée au réseau.

Les usagers peuvent profiter d'un service de photocopie et d'impression de haute qualité. Plusieurs formats et types de papier sont disponibles.

#### Horaires de votre Médiathèque Wickhami et du Centre Informatique Wickhami (CIW - École St-Jean 2<sup>e</sup> étage)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
13H00 - 16H30	13H00 - 15H00 18H30 - 20H30	18H30 - 20H30	10H00 - 11H30 Ciw - École St-Jean 13h00 - 16h00

L'horaire complet est aussi disponible sur le site internet du Centre Informatique Wickhami.com [www.wickhami.com](http://www.wickhami.com), à la Médiathèque Wickhami ou dans la section centrale de l'Info Wickham [www.wickham.ca/actualite/journalinfo.htm](http://www.wickham.ca/actualite/journalinfo.htm).

**Pour plus d'information sur la Médiathèque Wickhami**

Téléphone : 819 741-0202

@ : [mediatheque@wickhami.com](mailto:mediatheque@wickhami.com)

# Afeas

## ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



Présidente: Mélanie Cardin Vice-prés.: Hélène Poudrier  
Secrétaire: Bertha Charron Conseillères: Carole Côté, adjointe au CECA  
 Pierrette D. Moreau, resp. des finances et organisations

Site internet: [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)

### À VOTRE AGENDA

**RENCONTRE DE DÉCEMBRE : SOUPER DES MEMBRES**, le jeudi 9 décembre 2010 à 17 h au Restaurant du Boulevard (1645, boulevard Lemire). Toutes les membres sont invitées à partager ce souper.

**TOUTES les membres qui auront renouvelé leur adhésion au 9 décembre recevront une surprise. Il est encore temps de vous joindre à votre AFÉAS locale !!!!**

Le CA est à préparer quelques jeux pour agrémenter la soirée, si vous avez des suggestions, communiquez avec l'une des administratrices.

Venez partager avec nous dans la joie et prendre un moment de détente avant la frénésie des Fêtes.

**Pour informations : Mélanie 819 398-6626.**

### AVIS DE RECHERCHE

#### FEMMES EXCEPTIONNELLES

Nous sommes à la recherche de femmes formidables pour le GALA EXCELLENCE AU FÉMININ qui aura lieu le 4 mars 2011. Nous pouvons présenter une candidate dans chacune des catégories suivantes : Affaires, Éducation, Politique, Santé, Famille et Distinction. Si vous avez des candidatures à nous proposer, nous nous ferons un plaisir de vous aider à préparer le dossier de candidature.

#### BÂTISSEUSE

Cette année, pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Journée Internationale des Femmes, l'AFÉAS régionale du Centre-du-Québec, désire, par le prix « Hommage aux bâtisseuses », souligner le travail des femmes qui ont œuvré et contribué au maintien et à l'évolution de l'association dans leur milieu. On nous demande de présenter une bâtisseuse par AFÉAS locale. Une lauréate sera choisie dans chacun des secteurs pour un total de 7 gagnantes. Nous demandons à toutes nos membres actuelles ou passées de bien vouloir nous suggérer des noms.

La période des fêtes qui approche n'est pas réjouissante pour tous (toutes). Si vous avez besoin d'aide, des gens sont formés pour vous aider.

**Suicide :** Centre d'écoute et de prévention suicide de Drummond 1-866-277-3553

#### **Violence conjugale :**

- SOS violence conjugale 1-800-363-9010
- La Rose des Vents 819-472-5444

# FADOQ club de Wickham



## FADOQ CLUB DE WICKHAM

Président : **Laurent Doyon** Vice-prés.: **André Poirier** Trésorière : **Cécile Doyon**  
 Secrétaire: **Jacqueline Ménard** Administrateurs: **Louise Fournier, Réjean Ménard,**  
**Pierrette St-Onge.**  
 Site internet : [www.wickhami.com](http://www.wickhami.com) --- [www.fadoq.ca](http://www.fadoq.ca)

**CARTES DE MEMBRES :** Il est toujours temps de vous procurer une carte de membres. Votre carte de membres permet des rabais à nos activités et chez certains marchands. Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus intéressées par le mouvement, nos activités sont nombreuses et intéressantes. Joignez-vous à nous, il nous fera plaisir de vous accueillir.

**Informations :** Jacqueline 819 398-6464.

### SOIRÉE DE DANSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE : 11 DÉCEMBRE 2010

Venez passer une agréable soirée avec les amis, la musique de Amélie, Ian et Martin et la danse.

**BIENVENUE DURANT TOUTE L'ANNÉE (2e et 5e samedi du mois)!**

**DÎNER DE NOËL :** mercredi 15 décembre 2010. Menu des fêtes : Dinde, tourtière, ragoût, bûche et coulis. **Coût :** 12\$/membre, 14\$/ami. Réservez votre billet auprès de la direction : Laurent 819 398-6939, André 819 398-6864, Cécile 819 398-7292, Jacqueline 819 398-6464, Louise 819 314-7362, Réjean 819 398-7877 ou Pierrette 819 398-6978.

**LOCATION DE LA SALLE DU CLUB :** Le responsable de la salle est **André Poirier 819 398-6864**. Des dates sont encore disponibles durant le temps des fêtes.

**VOYAGE :** Souper spectacle de Noël au vieux port de Montréal, vendredi le 3 décembre 2010. Départ à 16 h 30 du stationnement du Centre communautaire de Wickham.

Le forfait comprend le souper, le transport et le pourboire.

Réservation ou information : **Pierrette 819 398-6978**.

## VIEILLIR

Vieillir, c'est prendre l'instant,  
 De savourer l'infini minuscule  
 Du temps présent,  
 Sans se soucier du temps qui vient,  
 Car il n'est pas encore là!  
 Ni de trop se préoccuper du temps passé  
 Car il est déjà en arrière.

Vieillir, c'est prendre la seconde qui est là,  
 La vivre au mieux que l'on peut,  
 Surtout intensément.  
 Car déjà, elle est fondue dans le passé,  
 Et celle qui vient, n'est pas encore là!  
 Et qui sait, si elle viendra.

Car il arrive une fois dans une vie,  
 Et une seule fois,  
 Que la seconde qui vient, ne vient pas...  
 Et on n'est plus là pour l'attendre.  
 Alors, s'il te reste un milliard de secondes  
 Maintenant il t'en reste une de moins  
 Fasse que celle-ci ne soit pas perdue...

Henri Major, le 8 mars 1998. Merci Réal!

**QUILLES :** Vous êtes intéressés aux quilles, donnez votre nom à Alice 819 398-7460.

+haut simple/semaine	+haut triple/semaine	Quilles au 9 novembre	+haut simple/saison	+haut triple/saison
227 Jacqueline Ménard	610 Jacqueline Ménard	1- Robert Gatineau	260 Lyne Levesque	696 Lyne Lévesque
226 Lyne Lévesque	598 Raymonde Aubin	2- Réal Trottier	257 Cécile Doyon	687 Cécile Doyon
219 Raymonde Aubin	581 Lyne Lévesque	3 -Gilles St-Onge	255 Ginette Jarry	651 Jocelyne St-Onge
		4- Jacqueline Ménard		
		5- Gilles Boutot		
235 Jean-Marc Bouchard	582 Réal Trottier	6- Pierrette St-Onge	254 Gilles Boutot	696 Gilles Boutot
225 Napoléon Courchesne	575 Jean-Marc Bouchard	7- Jean-Marc Bouchard	248 Réal Trottier	691 Jean-Marc Bouchard
221 Donatien Cusson	573 Robert Blanchard	8- Colette Millette	246 Jean-Guy Leclair	652 Réal Trottier
221 Robert Gatineau				



# ***Carnaval des générations***

## **Une fin de semaine qui va bouger.....**

Les 21, 22 et 23 janvier 2011 aura lieu  
la deuxième édition du :

## **CARNAVAL DES GÉNÉRATIONS DE WICKHAM**

### **NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE :**

#### **MASCOTTE OFFICIELLE DU CARNAVAL**

Cette année nous aurons notre propre mascotte, dès que la confection sera terminée nous irons la présenter aux jeunes de l'école Saint-Jean et un concours sera organisé auprès de toute la population de Wickham pour lui trouver un nom. Un jury sera formé pour sélectionner le nom retenu et le (la) gagnant (e) se verra remettre un prix. Le dévoilement officiel se fera le vendredi soir 21 janvier 2011 lors de l'ouverture du Carnaval.

- **La photo de notre mascotte paraîtra dans l'Info-Wickham de décembre avec un coupon de participation officiel.**

#### **SCULPTURES SUR NEIGE**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATIONS**

- 4 personnes par équipe
  - pas besoin d'expérience
  - vous devez vous inscrire le plus tôt possible (places limitées)
  - une formation sera donnée par un sculpteur professionnel (date à déterminer)
  - pas de frais d'inscription
  - les outils requis pour cette activité sont ceux qui servent au jardinage
  - les blocs de neige vous seront fournis par le comité organisateur
  - être libre le vendredi soir 21 janvier 2011
- **Cette activité se veut une activité de participation donc pas de juge, un tirage sera fait parmi les équipes participantes.**

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec un des organisateurs suivants :

Mme Monique Daoust	398-6939	Mme Pierrette St-Onge	398-6978
Mme Maryline Côté	479-5488	Mme Raymonde Côté	398-7215
M. Benoit Charron	470-0526	M. Bernard Pulfer	398-6365
M. Bertrand Massé	398-6324		

**La programmation officielle sera publiée en décembre prochain, nous sommes conscients que vous pouvez avoir des idées à nous soumettre et nous serons très heureux de les recevoir. Veuillez contacter un membre du comité organisateur le plus tôt possible.**

# Desjardins Caisse des Chênes



**Desjardins**  
Caisse des Chênes

Coopérer pour créer l'avenir

## Application mobile pour iPhone et iPod touch

Que pouvez-vous faire avec votre mobile?

- Utiliser le site mobile d'AccèsD pour :
  - consulter le solde de vos comptes;
  - effectuer un virement entre vos comptes;
  - faire un paiement de factures;
  - effectuer un virement entre personnes.
- Trouver une caisse ou une succursale, un guichet automatique Desjardins ou un centre financier aux entreprises.
- Nous joindre pour :
  - déclarer une carte perdue ou volée;
  - signaler une fraude;
  - obtenir du soutien technique;
  - communiquer avec un conseiller de Desjardins.
- Utiliser le convertisseur de devises.
- Consulter les taux hypothécaires, les taux de change, et plus.
- Utiliser le site mobile de Disnat pour :
  - surveiller les marchés boursiers;
  - négocier des titres.
- Demander une soumission d'assurance auto ou locataire.

**Vous pouvez consulter le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)  
ou sur votre mobile [m.desjardins.com](http://m.desjardins.com) pour plus de détails  
ou une démonstration du fonctionnement de ce produit.**

## DESJARDINS ET LA MOBILITÉ

Desjardins désire offrir à sa clientèle des services financiers à la fine pointe de la technologie. Les utilisateurs de téléphones mobiles peuvent désormais faire leur transaction à partir de leur mobile.

Une nouveauté qui fera jaser...



### Siège social

**Saint-Germain-de-Grantham**  
242, rue Sainte-Thérèse  
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0  
Tél. : 819 395-4228  
Sans frais : 1 877 865-4228  
Courriel : [caisse.t10022@desjardins.com](mailto:caisse.t10022@desjardins.com)

### Centres de services

**L'Avenir**  
549, rue Principale  
L'Avenir (Québec) J0C 1B0  
**Saint-Eugène**  
940, rang de l'Église  
Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0

**Saint-Guillaume**  
121, rue Saint-Jean-Baptiste  
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

**Saint-Hugues**  
171, rue Saint-Germain  
Saint-Hugues (Québec) J0H 1N0  
**Wickham**  
830, rue Saint-Jean  
Wickham (Québec) J0C 1S0

Bienvenue aux particuliers  
et aux entrepreneurs!

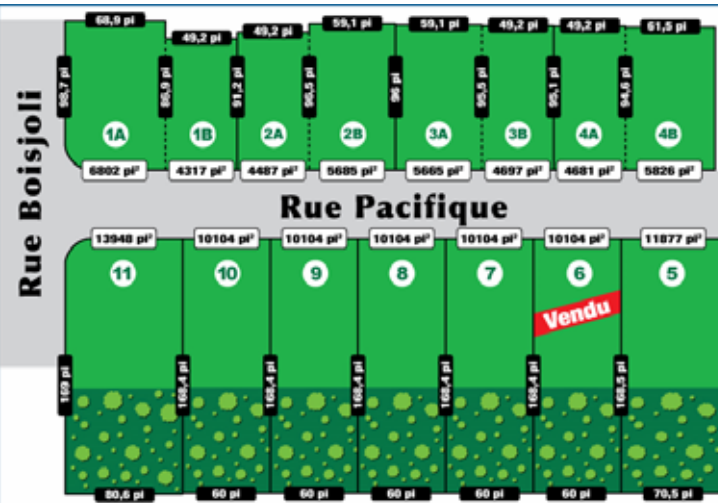
## PLACE de la GARE

Terrains pour maisons jumelées et unifamiliales. Ils sont situés au cœur du village de Wickham et en partie boisé. Tous les services sont à l'emprise de rue (aqueduc et égouts).

Vous trouverez à proximité un marché, une école primaire, une église, une caisse, des parcs (terrains de soccer et patinoire) ainsi qu'une quincaillerie et des services d'urgence.

Visitez le [WWW.WICKHAM.CA](http://WWW.WICKHAM.CA)  
pour plus de détails sur les services offerts

Tel.: 819 395-2015 Cell.: 819 470-0511



### INSCRIPTION



### RELAIS POUR LA VIE

### DE WICKHAM

Une soirée d'inscription aura lieu le 8 décembre 2010 à 19h00 au Centre communautaire de Wickham situé au 893 rue Moreau.

Aussi les équipes désirant s'inscrire au Relais pour la Vie de Wickham par internet peuvent maintenant le faire via le site officiel du Relais pour la Vie [www.cancer.ca/relais](http://www.cancer.ca/relais).

Le Relais pour la Vie est une activité de levées de fonds organisée par la Société Canadienne du Cancer partout à travers le Canada. Les participants viennent célébrer les Survivants et marcher durant la nuit sur un sentier jalonné de milliers de luminaires dédiés à la mémoire ou en l'honneur d'un être cher.

La deuxième édition du Relais pour la Vie de Wickham se tiendra les 28 et 29 mai 2011 à l'école St-Jean de Wickham.

Pour plus de renseignements vous pouvez communiquer avec Daniel Fafard au 819-398-6970 et/ou Gilbert Touchette au 819-478-3261.

### LA GRANDE GUIGNOLÉE DE WICKHAM Samedi, le 4 décembre 2010

Comme les années passées, nous venons encore cette année demander votre participation, lors de la collecte de dons et de denrées non-périssables, pour la confection de paniers de Noël, pour rendre plus joyeux le temps des Fêtes des personnes démunies.

Nos pompiers et tous nos bénévoles seront clairement identifiés lors de la collecte du 4 décembre prochain qui débutera à 9h30 pour se terminer à 13h.

Les dons en argent serviront à acheter les denrées périssables. Par contre, tous les chèques doivent être faits au nom du Comité Partage de Wickham et postés au 310, 11e Rang Wickham ( Québec) J0C 1S0.

Le local de la FADOQ, situé au 830A, rue des Loisirs nous est prêté gracieusement, il servira de lieu de rassemblement et de centre de tri.

Pour toutes les demandes de Paniers de Noël, veuillez appeler le plus tôt possible le 475-Noël.

Nous récoltons **seulement les denrées**, pour tous autres objets, contacter le Comptoir Alimentaire Drummond au 819-478-4243.

Louise Fournier, responsable Monique Daoust, adjointe

**MERCI À TOUS, ET JOYEUX NOËL**



Municipalité de Wickham  
893, rue Moreau  
Wickham (Québec) J0C 1S0

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires:

Téléphone: 819-398-6878

Télécopieur: 819-398-7166

Courriel: [wickham@bellnet.ca](mailto:wickham@bellnet.ca)

**Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi:

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Retrouvez-nous sur notre site Internet

[www.wickham.ca](http://www.wickham.ca)